

Peintre décorateur | décoratrice

Un métier haut en couleurs !



Apprentissage jeune

Tu as entre 15 et 23 ans ?

Tu cherches à te former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

La peinture habille les murs et les plafonds de nos bâtiments, mais aussi les portes, les fenêtres, les volets, les meubles... de nos intérieurs.

Le métier de peintre décorateur est un mélange de créativité, de dextérité et de technicité.

Journée-type

Tu travailles dans une entreprise qui se charge de la décoration et de la finition du bâtiment.

Sous la responsabilité d'un patron, tu bouches, enduis, ponces, mélanges les couleurs, appliques la peinture ou le papier peint.

Tu prépares minutieusement les supports afin qu'ils soient parfaitement lisses. Tu fais les mélanges de peinture que tu appliques sur la surface, avec soin et précision, à l'aide de rouleaux et de pinceaux.

Outre la peinture, la résine ou le vernis, tu utilises aussi d'autres revêtements, tels que papiers peints, tissus, moquettes et linoléums.

Tu apportes expertise et conseils en tenant compte de la mode, de la fonctionnalité de la pièce et des goûts des clients.

Métier du bâtiment en constante évolution, tu te tiens au courant des nouvelles tendances et techniques.



Débouchés

Au bout de trois ans de formation, tu peux choisir de :

- Travailler comme peintre dans une entreprise de bâtiment

- Continuer ta formation pour ouvrir ton entreprise de peintre décorateur
- Te perfectionner dans une technique propre à la peinture en bâtiment

Qualités

Quelles qualités dois-tu posséder pour être peintre décorateur ?

Tu dois être rigoureux, précis, résistant physiquement et respectueux des consignes & règles de sécurité.

Quelles qualités développeras-tu pendant ta formation ?

Tu vas développer ta technique, ta capacité d'écoute, ton sens du décor et de l'organisation.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires ne sont pas encore fixés. Ils vous seront communiqués par le pôle Construction.

Programme:

Cours professionnels

1^{ère} apprentissage (184h)

- Formation à la sécurité de base en construction (FDB 12h)
La formation à la sécurité de base est obligatoire pour une majorité des travailleurs du secteur de la construction, dont les apprenants en formation. Une attestation de suivi est délivrée par l'efp à chaque apprenant ayant suivi l'entièreté du module de formation (12 heures). L'apprenant qui n'a pas reçu cette formation obligatoire (apprenant absent à la formation organisée par l'efp ou apprenant pas encore inscrit aux cours au moment de l'engagement en entreprise) doit être inscrit par son employeur auprès d'un organisme de formation à la sécurité de base au plus tard dans le mois qui suit sa date d'engagement.
- Organisation du chantier (20h)
- Analyse, préparation et communication (40h)
- Contrôle du support et prises de mesures sur chantier (12h)
- Travaux préparatoires d'un subjectile (20h)
- Travaux d'application des premières couches (24h)

- Travaux d'apprêt (24h)
- Travaux d'application peinture bois et métal (32h)

2^{ème} apprentissage (128h)

- Organisation du chantier (12h)
- Analyse, préparation et communication (16h)
- Travaux préparatoires d'un subjectile (20h)
- Travaux de finition murs et plafonds (40h)
- Pose d'un élément décoratif (12h)
- Travaux de peinture à 2 composants (4h)
- Pistolage (24h)

3^{ème} apprentissage (128h)

- Organisation du chantier (12h)
- Analyse, préparation et communication (12h)
- Travaux préparatoires d'un subjectile (20h)
- Pose d'un revêtement souple de mur (36h)
- Pose d'un revêtement souple de sol et d'un parquet flottant (48h)

Cours généraux (3 ans) - 436 heures

Commerce, communication, droit, mathématiques.

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous te proposons de te former dans ce métier en concluant un contrat d'alternance avec une entreprise (3 ou 4 jours/semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (1 ou 2 jours/semaine).

Cette formation répond à l'obligation scolaire et peut être commencée à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Pratique en entreprise

Avec l'aide du référent stage, tu dois trouver une entreprise où effectuer ta formation pratique qui accepte de t'engager sous contrat d'alternance.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion du contrat d'alternance. Il est présent pour t'orienter, t'aider dans tes recherches d'entreprise où te former. Il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de ta formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenti obtient un Certificat d'apprentissage homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles qui permet, entre autres, d'accéder à la formation de Chef d'entreprise. Ce titre donne l'accès à la profession (volet professionnel) pour les métiers protégés.

A l'issue du module FDB : obtention d'une attestation « Formation à la sécurité de base en construction ».

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'apprentissage Peintre décorateur

Prix: 70 euros par an

Durée: 3 ans

Pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour démarrer la formation, tu dois avoir :

- soit 15 ans accomplis et avoir fréquenté au moins 2 années dans le 1er degré de l'enseignement secondaire
- soit entre 16 ans au 31/12 de l'année en cours et 23 ans